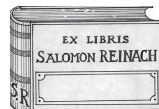




ORIENT - OCCIDENT

Volume 22/1
2018



*Ouvrage publié avec le concours
de la Société des Amis de la Bibliothèque Salomon Reinach*

Comité d'honneur (au 01.01.2019) :

Jean ANDREAU, Alexandre FARNOUX, Ian MORRIS, †Georges ROUGEMONT, Catherine VIRLOUVET

Comité de Rédaction (au 01.01.2019) :

Marie-Françoise BOUSSAC, Roland ÉTIENNE, Pierre-Louis GATIER, Jean-François SALLES, Laurianne MARTINEZ-SÈVE, Jean-Baptiste YON

Responsable de la Rédaction : Marie-Françoise BOUSSAC

Adjoint : Jean-Baptiste YON

Maison de l'Orient et de la Méditerranée — Jean Pouilloux
5/7 rue Raulin, F-69365 Lyon Cedex 07, France

marie-francoise.boussac@mom.fr

www.topoi.mom.fr

<https://www.persee.fr/collection/topoi>

Diffusion : De Boccard Édition-Diffusion, 4 rue de Lanneau, F-75005 Paris

Topoi. Orient-Occident 22, Lyon (2018)

ISSN : 1161-9473

Illustration de couverture : Mosaïque inscrite de Madaba I. *Jordanie* 2, 128

© Julien Aliquot CNRS/HiSoMA 2010.

Illustration du dos : Détail.

SOMMAIRE

Fascicule 1

Sommaire	5-7
Index des auteurs	9-10
Dossier « Perles et écaille » (éd. P. Schneider)	
P. SCHNEIDER, « Introduction »	11-13
J. TRINQUIER, « De la tortue marine à l'écaille : un matériau 'indien' du luxe romain »	15-124
F. GURY, « Les perles, passion virile, parure des tyrans »	125-149
P. DESCOTES, « Amour du luxe et amour de Dieu : la perle chez les auteurs latins chrétiens »	151-162
N. COQUERY, « L'objet de luxe dans l'Europe moderne : définitions, appropriation, diffusion »	163-179
Dossier « Épigraphie et histoire de la Jordanie antique et médiévale » (éds J. Aliquot, P.-L. Gatier, J.-B. Yon)	
J. ALIQUOT, P.-L. GATIER, J.-B. YON, « Introduction »	181-183
J. NORRIS, « Dushara dans une inscription thamoudique B de la région du Wādī Ramm (Jordanie du Sud) »	185-223
P.-L. GATIER, « Antioche du Chrysorhoas »	225-249
J. SEIGNE, « À propos de quelques inscriptions de Géraza »	251-274
J. SEIGNE, « La dédicace de l'arc d'Hadrien à Géraza »	275-294
N. BADER, J.-B. YON, « Une épigramme de la région de Gadara »	295-304
G. AGOSTI, « Le iscrizioni metriche e il ruolo della <i>paideia</i> classica in Giordania »	305-329
J. ALIQUOT, « Un professeur de lettres chrétien au pays de Moab »	331-340
N. BADER, « New Greek inscriptions from Wadi al-Rayyan in North-West Jordan »	341-346
FR. IMBERT, « Un siècle d'épigraphie arabe et islamique en Jordanie »	347-368
Études de géographie historique	
P.-O. LEROY, « Alexandre et les cataractes du Tigre. Étude terminologique du mot <i>καταράκτης</i> »	369-400
P. ARNAUD, « Mallos, Antioche du Pyrame, Magarsus et le <i>Stadiasme de la Grande Mer</i> : toponymie historique, aléas politiques et compilation d'un périple »	401-433
R. ÉTIENNE, « Ne touchez pas aux Nésiôtes ! »	435-445

SOMMAIRE

Fascicule 2

Sommaire	451-452
----------	---------

Chroniques bibliographiques, comptes rendus longs

X. LAFON, A. Marzano et G.P.R. Métraux (dir.), <i>The Roman Villa in the Mediterranean Basin. Late Republic to Late Antiquity</i> (2018)	453-468
J. CAPELLE et al., H.P. Isler, <i>Antike Theaterbauten: ein Handbuch</i> (2017)	469-499

Comptes rendus

Méditerranée gréco-romaine

M. GRAS, X. Charalambidou, C. Morgan, <i>Interpreting the 7th Century BC</i> (2017)	501-508
C. CONSTANTAKOPOULOU, A. Mazarakis Ainian (éd.), <i>Les sanctuaires archaïques des Cyclades</i> (2018)	509-514
S. MAUDET, G. Olcese, « <i>Pithecusan workshops</i> » (2017)	515-519
A. JACQUEMIN, M.B. Hatzopoulos, <i>La mort de Philippe II. Une étude des sources</i> (2018)	521-523
M. SARTRE, K. Erickson, <i>The early Seleukids, their Gods and their coins</i> (2019); K. Erickson (éd.), <i>The Seleukid Empire. War within the Family</i> (2018)	525-531
P. SÁNCHEZ, F. Canali De Rossi, <i>Le relazioni diplomatiche di Roma</i> , vol. VIII. <i>La crisi dinastica macedone</i> (2018)	533-535
Ch. DOYEN, M. Rizzi, <i>Marktbezogene Gesetzgebung im späthellenistischen Athen</i> (2017)	537-540
Cl. HASENOHR, P. Ernst, <i>Recherches sur les pratiques culturelles des Italiens à Délos aux II^e et I^{er} siècles a.C.</i> (2019)	541-550
A. VLAMOS, C. Constantakopoulou, <i>Aegean interactions. Delos and its Networks in the Third Century</i> (2017)	551-560
N. HUDSON, C. Harlaut, J. Hayes, <i>Pottery in Hellenistic Alexandria</i> (2018)	561-568
S. ANDERSON-STOJANOVIC, S.A. James, <i>Corinth VII.7. Hellenistic Pottery</i> (2018)	569-575
G. FINKIELSZTEIN, G. Cancardeş-Şenol, <i>Lexicon of Eponym Dies on Rhodian Amphora Stamps</i> , Vol. 1-4 (2015-2017)	577-581
A. MARANGO, A.K. Şenol, <i>Commercial Amphorae in the Graeco-Roman Museum of Alexandria</i> (2018)	583-585
Cr. VIGLIETTI, D. Hoyer, <i>Money, Culture, and Well-Being in Rome's Economic Development</i> (2018)	587-596
Cl. BADY, D. Carrangeot, B. Lauriou et V. Puech (dir.), <i>Rituels et cérémonies de cour de l'Empire romain à l'âge baroque</i> (2018)	597-602
P. ARNAUD, S. Ladstätter, F. Pirson, T. Schmidt (éds), <i>Häfen und Hafenstädte im östlichen Mittelmeerraum</i> (2014)	603-606

- A. AVRAM, J. Fournier et M.-G. G. Parissaki (éds), *Les communautés du Nord égéen au temps de l'hégémonie romaine* (2018) 607-611

Orient hellénistique et hellénisé

- P. BRIANT, J.D. Lyons, *Alexander the Great and Hernàn Cortés* (2015) 613-615
 P. BRIANT, K. Nawotka, A. Wojciechowka (éds), *Alexander the Great and the East. History, Art, Tradition* (2016) 617-625
 P. BRIANT, S. Balatti, *Mountain peoples in the Ancient Near East* (2017) 627-638
 Fr. HOLT, O. Bordeaux, *Les Grecs en Inde* (2018) 639-642
 L. GRASLIN-THOMÉ, K. Berthelot, *In search of the promised Land?* (2018) 643-649
 S. BLIN, H. Kahwagi-Janho, *Les monuments romains de Tyr extra muros* (2016) 651-656
 L. BERKES, A. Arjava, J. Frösen, J. Kaimio, *The Petra papyri V* (2018) 657-660
 A. SARTRE-FAURIAT, S. Krag, *Funerary Representations of Palmyrene Women* (2018) 661-663
 A. SARTRE-FAURIAT, N.J. Andrade, *Zenobia. Shooting Star of Palmyra* (2018) 665-667
 M.-O. ROUSSET, D. Dixneuf (éd.), *LCRW 5* (2017) 669-672

Orient

- Fr. JOANNÈS, R. Pirngruber, *The Economy of Late Achaemenid and Seleucid Babylonia* (2017) 673-676
 A. NUNN, B. Lafont, A. Tenu, Fr. Joannès, Ph. Clancier, *La Mésopotamie. De Gilgamesh à Artaban* (2017) 677-684
 G. MUTI, L. Badre, E. Capet, B. Vitale, *Tell Kazel au Bronze Récent* (2018) 685-688
 S. GONDET, L. Khatchadourian, *Imperial Matter. Ancient Persia and the Archaeology of Empires*, Oakland (2016) 689-692
 G.L. BONORA, J. Lhuillier, N. Boroffka (éds), *A Millennium of History. The Iron Age in southern Central Asia* (2018) 693-704
 V. MESSINA, V. Sarkhosh Curtis et al. (éds), *The Parthian and Early Sasanian Empires* (2016) 705-707

Péninsule arabique

- J. ROHMER, A. Avanzini et M. Degli Esposti (éds), *Husn Salut and the Iron Age of South East Arabia* (2018) 709-714

Égypte

- C. RÖMER, B. Van Beek, *The Archive of the Architectones Kleon and Theodoros (P. Petrie Kleon)* (2017) 715-719
 G. TALLET, J.C.R. Gill, *Dakhleh Oasis and the Western Desert* (2016) 721-727
 B. VAN OPPEN, E. Galbois, *Images du pouvoir et pouvoir de l'image* (2018) 729-734
 J. GASCOU, D. Frankfurter, *Christianizing Egypt* (2018) 735-739
 G. RUFFINI, R.E. McConnell, *Getting Rich in Late Antique Egypt* (2017) 741-746
 A. BOUD'HORS, D. L. Brooks Hedstrom, *Monastic Landscape of Egypt* (2017) 747-757
 E. GAREL, J. Cromwell, *Recording Village Life. A Coptic Scribe in Early Islamic Egypt* (2017) 759-764
 Y. AMORY, G.R. Ruffini, *Life in an Egyptian Village in Late Antiquity* (2018) 765-770

Asie Centrale et Extrême-Orient

- V. LEFÈVRE, H.P. Ray (éd.), *Buddhism and Gandhara* (2018) 771-773

Compte rendu

Mariagrazia Rizzi, *Marktbezogene Gesetzgebung im späthellenistischen Athen: Der Volksbeschluss über Maße und Gewichte. Eine epigraphische und rechtshistorische Untersuchung* (Münchener Beiträge zur Papyrusforschung und antiken Rechtsgeschichte, Heft 113), München (2017).

Spécialiste reconnue du droit antique, l'A. propose une étude globale du décret agoranomique athénien IG II² 1013 (f. II^e s. av. J.-C.), qui nous est conservé par la copie, effectuée par Michel Fourmont en 1729 à Athènes, « dans la maison de l'abbé Parthénios », d'un exemplaire probablement affiché sur l'Acropole (67 l.) et par un petit fragment d'un autre exemplaire (14 l.), mis au jour lors des fouilles américaines de l'Agora d'Athènes, le 29 janvier 1934. Cette recherche méthodique, à nouveaux frais, est motivée par le constat que pose l'A. dès la présentation d'un état de l'art exhaustif et très clairement articulé (p.1-9): souvent cité et allégué dans les travaux d'histoire économique, institutionnelle et politique, ce texte n'a que rarement été étudié pour lui-même et, qui plus est, n'a été commenté par aucun historien du droit, alors même qu'il s'agit d'abord et avant tout d'un texte juridique.

Le hasard a voulu que, dans le même temps et de manière totalement indépendante, l'auteur de ces lignes entreprenne également une nouvelle étude du texte, fondée sur des manuscrits inédits de Michel Fourmont conservés à la Bibliothèque nationale de France (*Suppl. grec* 854, fol. 79r-81r; *Suppl. grec* 569, fol. 188r), en s'intéressant essentiellement aux aspects historiques et métrologiques de ce texte (DOYEN 2016a-b, DOYEN 2017). Puisque la pierre copiée par Fourmont en 1729 a aujourd'hui disparu, l'examen scrupuleux des manuscrits de Fourmont est indispensable pour établir le texte: ainsi, l'*editio princeps* d'August Boeckh (1817) repose sur un fac-similé de la copie de Fourmont effectué par Immanuel Bekker (1815), tandis que l'actuelle édition de référence, par Johannes Kirchner (1916), découle d'une nouvelle copie du manuscrit parisien par Julius Koch (1892). Or, toutes les éditions actuelles dérivent d'une piètre version du texte (*Suppl. grec* 569), probablement mise en page par Claude-Louis Fourmont, neveu de Michel Fourmont, entre 1742 et 1746, soit une quinzaine d'années après le séjour de Michel Fourmont à Athènes; le manuscrit autographe de Michel Fourmont (*Suppl. grec* 854) permet d'améliorer l'édition du décret sur bien des points.

Malheureusement, l'A. n'a eu accès à ces développements récents qu'à un stade avancé de la préparation de sa propre édition et de sa traduction personnelle du texte (ch. I, p.10-22), et elle fut contrainte de rejeter dans l'apparat critique les nouvelles leçons, sans les discuter. Ce n'est pas le lieu de les commenter ici: contentons-nous de renvoyer le lecteur à nos propositions (DOYEN 2016b), et de l'inviter à peser par lui-même les différents arguments. L'A. est par ailleurs

tributaire de la tradition éditoriale remontant à Boeckh en ce qui concerne l'emploi des signes critiques (les crochets droits sont employés indifféremment pour indiquer des restitutions, des lectures peu assurées et des corrections) et le découpage du texte en neuf paragraphes. Enfin, plusieurs coquilles se sont glissées dans l'édition du décret. Il conviendra donc de lire τὸν (1.4), μέτρον (1.5), μείζω (1.11-12), Ἡρακλεωτικὰ (1.19), [ἐ]λ[άας] (1.23), [πω]λῆι (1.26), τὸ (1.29), π[ήχ]εως (1.36), ἐμπορικᾶς (1.36), [κα]τεσκευασμένων (1.43), ἐμ (1.47), [λιμέ]νο[ς] (1.47-48) et ἐπὶ τὴν (1.61); de supprimer l'itération de ση[κωμ]ᾶτων (1.43), et d'orthographier στεφανοφόρου (1.29, 31, 33) sans majuscule, puisque le terme ne fait pas référence à un prétendu héros Stéphanéphore, comme on le pensait jadis, mais au monnayage athénien « de nouveau style », caractérisé par la couronne d'olivier entourant la chouette au revers (cette interprétation correcte est donnée p. 97, avec référence à l'étude de Louis Robert sur la question). La suite de la monographie s'organise en cinq chapitres, centrés sur les différents paragraphes constitutifs du texte.

Le chapitre II (p. 23-72) commente longuement les premières lignes du décret (1.1-7), très fragmentaires, qui décrivent les différentes sanctions à appliquer par les magistrats en cas d'usage d'une mesure non conforme. En analysant les vestiges du texte avec prudence et en se référant avec beaucoup d'à-propos aux parallèles offerts par d'autres textes législatifs, l'A. cherche à identifier précisément les délits visés par ces dispositions générales, les procédures concernées (recours ou non à l'ἀπαγωγή connue à l'époque classique), les châtiments différenciés pour les esclaves et les hommes libres, le rôle joué par les différentes institutions (en particulier la βουλή des Six Cents), ainsi que les magistrats visés par les termes génériques ἄρχοντες et ἄρχαι (métronomes, agoranomes ou, plus largement, tout magistrat athénien concerné par la question des poids et mesures).

Le chapitre III (p. 73-90) développe les obligations des magistrats présentées aux 1.7-18 du décret: fabrication d'instruments métrologiques (σηκώματα) conformes aux étalons (σύμβολα); obligation faite à tous les vendeurs de recourir à ces mesures et poids; mesure unique pour les liquides; défense de fabriquer des mesures ou des poids plus grands ou plus petits. L'A. revient à cette occasion sur la distinction entre les σύμβολα – prototypes des poids et mesures – et les σηκώματα – copies officielles utilisées sur le marché.

Le chapitre IV (p. 91-107) analyse la définition de nouvelles mesures de capacité pour les fruits et l'augmentation de la mine commerciale de 138 à 150 drachmes (1.18-37). L'A. semble se rallier à l'idée introduite par Oskar Viedebantt selon laquelle le décret modifie la capacité de la chénice pour la faire correspondre à deux *sextarii* romains et harmoniser ainsi les conversions entre le système attique et le système romain, alors que, de toute évidence, la capacité de la chénice attique n'est pas modifiée par le décret (voir DOYEN 2017). En ce qui concerne la modification des étalons pondéraux, l'A. propose une solution originale pour expliquer que l'augmentation du pentamine n'est pas proportionnelle à l'augmentation de la mine: le pentamine serait un poids particulier, en pierre, qui ne se référerait pas à la mine de 138 drachmes, et nécessiterait donc une adaptation

spécifique. Elle souligne également l'équivalence entre la nouvelle mine commerciale de 150 drachmes et deux livres romaines, qui viserait à simplifier les relations économiques entre Athènes et Rome ; cette idée doit probablement être nuancée (voir aussi DOYEN 2017).

Le chapitre V (p. 108-129) s'attache à étudier le rôle des esclaves publics chargés de la conservation et la transmission des étalons des poids et mesures à la Skias (Tholos de l'Agora), au Pirée et à Éleusis (l. 37-54). L'A. revient d'abord sur Diodôros fils de Théophilos du dème d'Halai, qui est chargé de l'établissement des poids et mesures, avant de présenter une bonne synthèse des recherches récentes sur les esclaves publics à Athènes, et de décrire leurs obligations aux termes du décret agoranomique et les sanctions auxquelles ils s'exposaient en cas de manquements.

Le chapitre VI (p. 130-153), consacré aux l. 56-67, se situe dans la droite ligne du chapitre précédent, et il est curieux que la clause qui prévoit le dépôt de certains σιγήματα sur l'Acropole par Diodôros (l. 54-55) soit évoquée de manière très rapide. L'essentiel du chapitre est consacré aux sanctions qui frappent les magistrats, particuliers ou esclaves publics coupables d'un méfait (κακουργία) contre les poids et mesures, à la définition précise de la κακουργία, et à la répartition des compétences entre l'Aréopage, la βουλή et l'ἐκκλησία. Le chapitre s'achève par un développement sur l'appendice au décret (l. 63-67) définissant les mesures marquées du sceau dont doivent se servir les magistrats.

Enfin, un dernier chapitre (ch. VII, p. 154-163) examine les motivations et la datation du décret agoranomique, dans le cadre des relations entre Athènes et Rome à la basse époque hellénistique. L'A. présente et résume utilement les opinions nombreuses et contradictoires défendues dans la recherche moderne, avant de soutenir que le décret ne semble pas avoir été adopté pour une raison unique et évidente, mais s'inscrit plutôt dans un contexte complexe, aux enjeux multiples (simplification et transparence des systèmes métrologiques, définition des fonctions et des obligations des autorités et institutions, amélioration du commerce intérieur et extérieur, règlements pour le commerce de détail et le commerce de gros, suppression des anciennes incohérences, etc.)

Cette recherche très méticuleuse et bien étayée présente le grand mérite d'être la première, depuis les travaux de Boeckh (1817) et de Viedebantt (1916), à envisager de manière globale cette inscription, en axant nettement sa perspective sur des questions d'ordre juridique et institutionnel. La bibliographie est complète, et l'A. procède avec prudence et méthode. Ce travail fera donc date dans l'étude du décret agoranomique athénien, même si la récente réédition du texte sur la base des manuscrits de Fourmont amènera sans doute, sur divers points, la réouverture des débats.

Abréviations bibliographiques

- DOYEN Ch. 2016a, «An Athenian Decree Revisited», *CHS Research Bulletin* 4/1 (2016).
- DOYEN Ch. 2016b, «*Ex schedis Fourmonti*. Le décret agoranomique athénien (CIG I 123 = IG II–III² 1013)», *Chiron* 46, p.453–487.
- DOYEN Ch. 2017, «Réformes métrologiques à la fin du II^e s. av. J.-C. : pour une réévaluation de l'influence romaine», dans Ch. DOYEN (éd.), *Étalons monétaires et mesures pondérales entre la Grèce et l'Italie*, Louvain-la-Neuve, p.187–206.